



Palmarès académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2016-2017

Le jury académique réunit le vendredi 28 avril 2017 a attribué les prix du concours.

Dans la 3^{ème} catégorie (classes de troisième, et assimilées - rédaction d'un devoir individuel en classe, lors d'une épreuve de 2 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel) :

 <u>1^{er} prix</u>: Hinarava LABADIE, né(e) le 1^{er} juin 2002, élève du collège de Taaone

La copie est adressée au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale de l'enseignement scolaire à l'attention du jury national.

 Prix spécial du jury : Tevariga THOMAS, né(e) le 20 février 2002, élève du collège de Hao

Dans la 4^{ème} catégorie (classes de troisième, et assimilées réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel) :

- <u>1^{er} prix</u>: Groupe 2 de la classe de 3^{ème} C du collège Anne-Marie Javouhey d'Uturoa
 - o Léa HEIN
 - o Tipanie MOU-FAT
 - o Mahanatea TEIHOTU

La réalisation est adressée au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale de l'enseignement scolaire à l'attention du jury national.





- Prix spécial du jury : Groupe 1 de la classe de 3^{ème} C du collège Anne-Marie Javouhey d'Uturoa
 - Welma HAOATAI
 - o Mahealani TERIITAOHIA
 - Miriana TUPAIA

Etabli à Papeete, le 28 avril 2017.

Le vice-recteur de Polynésie française, Président du jury académique du concours national de la résistance et de la Déportation,

Jean-Louis BAGLAN